



Ouagadougou, le 24 AOÛT 2021

N°2021 - 000048 /MESRS/SG/CIOSPB/DBAF

# COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation a l'honneur de porter à la connaissance des lauréats du baccalauréat de la **session de 2021** admis au concours d'entrée à l'Ecole Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme (EAMAU) de Lomé au Togo, qu'ils peuvent soumettre leur dossier de demande de bourse nationale sur la plateforme **CAMPUS FASO** à travers le lien suivant : [www.campusfaso.bf](http://www.campusfaso.bf).

Pour la procédure, une fois sur la plateforme :

- créer un compte INE (Identifiant National d'Etudiant) avec un mot de passe ;
- puis se connecter ;
- ensuite cliquer sur la rubrique bourse pour commencer à soumettre le dossier de candidature.

**Le nombre de bourses disponibles est de cinq (05)**

## 1- Conditions d'éligibilité :

Peuvent faire acte de candidature, les bacheliers de la session de 2021, remplissant les conditions suivantes :

- être titulaire du Baccalauréat de la session de 2021, avec au moins la mention « **Bien** » au premier tour ;
- être âgé(e) de 22 ans au plus au 31 décembre 2021.

## 2- Composition du dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- un certificat de nationalité burkinabè (un extrait ou une photocopie légalisée) ;
- un extrait d'acte de naissance (ou une photocopie légalisée) ;
- une photocopie légalisée de l'attestation de succès au baccalauréat ;
- une photocopie légalisée du relevé des notes du baccalauréat.

Les candidats retenus pour ces bourses devront déposer un complément de dossier au Centre national de l'Information, de l'Orientation Scolaire et Professionnelle et des Bourses (CIOSPB) composé comme suit :

- un certificat de nationalité burkinabè (un extrait ou une photocopie légalisée) ;
- un extrait d'acte de naissance (ou une photocopie légalisée) ;
- un certificat médical de moins de trois (3) mois de date ;
- une photocopie légalisée de l'attestation de succès au baccalauréat ;
- une photocopie légalisée du relevé des notes du baccalauréat ;
- deux photos d'identité (inscrire au verso ses nom et prénom (s)).

Les candidats sont informés que l'attribution de la bourse pour les études à l'EAMAU est soumise aux conditions d'attribution de la bourse d'études de cycle licence.

Les dossiers peuvent être déposés en ligne du 30 août au 10 septembre 2021 jusqu'à 23h59 mn sur le site : <https://campusfaso.bf/> dans la rubrique bourse.

**NB : Tout dossier incomplet est irrecevable.**

**P/Ministre et par délégation,  
Le Secrétaire général**



**Pr Mahamadou SAWADOGO**

*Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques*